COMMUNE DE
PERLY–CERTOUX

Aux habitants de la commune de Perly-Certoux

INFOS PRATIQUES 2013-2014

Mot de l'Exécutif

Bienvenue à Perly-Certoux !

Les Autorités de Perly-Certoux sont heureuses de vous compter parmi leurs administrés.

Vous trouverez dans cette brochure les informations essentielles pour que vous vous sentiez rapidement à l'aise dans notre commune. Elles sont regroupées par thème, de manière à faciliter vos recherches. L'actualité de notre commune est consultable également sur notre site internet : www.perly-certoux.ch.

Perly-Certoux a vu sa population augmenter ces dernières années pour franchir la barre des 3000 habitants en 2012. Pour nous, Autorités, ce développement sous-tend des responsabilités en matière de maintien et d'amélioration de qualité de vie et des prestations communales, tant pour les nouveaux habitants que pour ceux déjà établis.

Par qualité de vie, nous entendons la préservation du paysage de notre commune et du caractère rural de ses villages. Mais nous soutenons et favorisons une vie sociale riche pour nos habitants. Vous verrez, en consultant la liste des sociétés communales, qu'il est possible de pratiquer de nombreuses activités sportives, culturelles et de loisirs à quelques pas de chez vous.

Pour soutenir leur utilisation et faciliter l'organisation d'événements publics, nous appliquons une politique de gratuité de plusieurs salles de la commune. Ces salles et équipement peuvent être mis gratuitement à disposition des habitants pour des fêtes ou manifestations privées.

Enfin, pour faciliter votre relation à notre administration, nous avons renoncé à prélever les émoluments pour les actes administratifs qui relèvent de notre compétence communale. Par exemple, la commune ne prélève pas d'impôt communal sur la détention de chien.

Ce sont là quelques-unes des spécificités administratives de notre commune.

Mais, parcourez-là, explorez-là, arpentez ses chemins ! Elle a bien d'autres atouts à dévoiler qui vous feront apprécier de vous y être établi.

Christian Gorce
Adjoint

Fernand Savigny
Maire

Yves Marie Trono
Adjoint

Sommaire

MAIRIE 4

MOBILITÉ 9

CULTURE ET LOISIRS 17

PRESTATIONS ADMINISTRATIVES 5

ENVIRONNEMENT 10

SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS COMMUNAUX 18

POLICE ET SERVICE DU FEU 7

ENFANCE ET JEUNESSE 13

ÉCONOMIE 20

SOCIAL 7

POSTE 16

ENTREPRISES ÉTABLIES SUR LA COMMUNE 20

SERVICES MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX 8

PAROISSES ET OFFICES RELIGIEUX 16

DIVERS 27

Mairie

Route de Certoux 51
Tél. 022 721 02 50
Fax 022 721 02 51
E-mail : info@perly-certoux.ch
http://www.perly-certoux.ch

Heures d'ouverture :
Lundi et mercredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 18h,
Mardi de 9h à 12h
Jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

En dehors de ces heures, le secrétariat de la Mairie reçoit sur rendez-vous.

Secrétaire général :
M. Jacques Nierlé

Secrétaire générale adjointe :
Mme Véronique Preti

Secrétaires :
Mmes Armelle Drouin,
Marcelle Novelle et Soraya Weber Zoni

Comptabilité :
Mme Laura Corradin

Service technique et manifestations :
M. Antonio Ventruto, responsable

Service des Espaces verts :
M. Olivier Fontaine, responsable

Site Internet

www.perly-certoux.ch :
Une présentation de la vie politique, de l'administration, des sociétés ainsi que des actualités communales. Vous y trouverez également les dates, ordres du jour et procès-verbaux des séances du Conseil municipal.

Sites utiles

Démarches en lignes :
Afin de faciliter les démarches administratives des citoyennes et des citoyens, le portail Internet de l'Etat propose un nouveau chemin de recherche axé sur les démarches en lignes : http://www.ge.ch/demarches/welcome.asp

Dates des vacances scolaires
www.geneve.ch/dip/vacances_scolaires.asp

www.ch.ch
Une plate-forme qui vous guide vers les administrations suisses de tous les niveaux et vous donne des informations succinctes sur les démarches administratives courantes.

Etat-civil

Arrondissement de Plan-les-Ouates
Route de Saint-Julien 159
Tél. 022 884 64 40
Fax 022 884 64 49

Lundi au vendredi :
8h30 à 11h30 – 13h30 à 16h30

Exécutif

Maire : M. Fernand Savigny

Adjoints : MM. Christian Gorce et Yves Marie Trono

Présidences des Commissions

Bâtiments, routes et domaine communal : M. Hervé Blanchard

Culture et Loisirs : Mme Corinne Baudet

Environnement : M. Steve Delaude

Finances : M. Raphaël Prina

Enfance et Jeunesse : Mme Geneviève Maytain

Sécurité civile : M. Philippe Roux

Affaires sociales : M. Mark Smith

Sports : M. Michel Ramazzina

Urbanisme et plan directeur : M. Frédéric Harder

Ad hoc « Maison de la Douane » : Mme Corinne Baudet

Prestations administratives

Cartes d'identité et passeports biométriques

Seule la carte d'identité peut être commandée et délivrée à la Mairie.

Les pièces à produire sont :

- pour les Genevois : livret de famille, ancienne carte d'identité, une photo récente de face et sans chapeau (35 x 45 mm).
- pour les Confédérés : dito, avec attestation d'établissement.

Les mineurs (moins de 18 ans) doivent se présenter en compagnie de leur représentant légal.

Signature obligatoire dès 7 ans.

Délai minimum : 10 jours.

Prix : CHF 70.- pour adulte (valable 10 ans) et CHF 35.– pour mineur (valable 5 ans).

Le passeport ainsi que le « combi » (passeport et carte d'identité) doivent être commandés au service des passeports et de la nationalité, route de Chancy 88, 1213 Onex.

Renseignements et prise de rendez-vous :

Tél. 022 546 46 66

www.geneve.ch/passeports

http://www.schweizerpass.admin.ch/content/pass/fr/home.html

Heures d'ouverture :
7h30 à 15h30

Émolument pour le passeport et la carte d'identité (y compris frais de port) à verser lors de l'enregistrement biométrique.

Prix passeport : CHF 145.- pour adulte (valable 10 ans) et CHF 65.- pour mineur (valable 5 ans)

Prix combi : CHF 158.- pour adulte (valable 10 ans) et CHF 78.- pour mineur (valable 5 ans).

Pièces à fournir :

- pour les Genevois : livret de famille, anciens documents d'identité.
- pour les Confédérés : dito, avec attestation d'établissement.

Passeport provisoire (non biométrique) : en cas de départ urgent, se rendre 3 heures avant le départ ou la veille au bureau de la Police des passeports de l'Aéroport de Genève-Cointrin, au niveau des arrivées.

Heures d'ouverture :
Du dimanche au jeudi de 7h à 18h30 et du vendredi au samedi de 7h à 21h.

Tél. 022 427 92 92 de 07h à 18h30.

Le passeport provisoire n'est pas reconnu par les États-Unis, le Quatar et les Philippines.

Note : les passeports émis avant le 26.10.2006 sont valables pour entrer aux Etats-Unis sans visa.

Chèque-Service

Destiné à faciliter vos démarches administratives lors de l'engagement régulier ou occasionnel d'une femme de ménage ou de toute autre personne pour des travaux domestiques et pour être en règle avec les assurances sociales, le chèque-service est à votre disposition chez PRO Entreprise sociale privée.

Téléphone 022 301 73 16

lundi et jeudi 14h-17h,
vendredi 9h-12h

E-mail : information@chequeservice.ch

Extrait du casier judiciaire

Sites internet :
www.casier.admin.ch, www.poste.ch

Les particuliers peuvent commander un extrait du casier judiciaire et régler l'émolument dû auprès du guichet de la Poste. Les données sont saisies par le personnel de guichet et transmises au casier judiciaire central suisse. L'extrait est envoyé directement au demandeur, par courrier postal, dans un délai de quelques jours ouvrables. Celui-ci coûte 20 francs, quelle que soit la procédure de commande utilisée.

Extrait du registre des poursuites

Le présent extrait peut désormais être commandé à la Poste.

Se présenter personnellement muni d'une pièce d'identité à un guichet de Poste. Aucune demande d'une tierce personne ou d'une personne morale n'est admise. Le document est envoyé par courrier A quelques jours après la demande.

Coût : CHF 17.- + CHF 1.- frais de port

Ce service est disponible pour toutes les personnes domiciliées dans le canton de Genève.

Prêt des salles

Le prêt des salles situées dans le bâtiment de la Mairie est réservé exclusivement aux habitants de la commune et pour autant qu'ils soient directement concernés par l'événement qui motive la réservation. Se référer au règlement qui peut être obtenu à la Mairie. La demande de réservation doit être remplie et remise au secrétariat de la Mairie. Une caution de CHF 200.- est demandée.

Le couvert de Certoux est également prêté, d'avril à octobre, selon les modalités du règlement adopté par le Conseil municipal.

Police et Service du feu

Poste de Police :
Route du Pont-Butin 55
1213 Petit-Lancy

Tél. 022 427 64 00
Fax 022 427 77 11

Urgences 117

Pompiers (SIS) 118

C^ie^ des Sapeurs Pompiers de Perly-Certoux :
M. Mauro Tessari, commandant
tél. 079 202 49 81

Social

Proche de chez vous, l'**IMAD** propose des prestations sociales et de santé, telles que : soins corporels, infirmiers et thérapeutiques sur prescription médicale, l'aide aux activités quotidiennes (par exemple, ménage, courses, accompagnement chez le médecin), la livraison de repas, le soutien aux parents, la garde d'enfants malades et l'accompagnement en fin de vie.

IMAD (Institution genevoise de Maintien à Domicile)

Chemin de Vers 8
1228 Plan-les-Ouates

Tél. 022 420 28 00 de 8h à 17h
www.imad-ge.ch

Hospice Général

Cours de Rive 12
1204 Genève

contact@hospicegeneral.ch

Tél. 022.420.52.00
Réception : 8h-12h30 et 13h30-17h30 (17h le vendredi)
www.hospicegeneral.ch

Permanence des impôts

Une prestation est proposée aux habitants de Perly-Certoux concernant l'aide à l'établissement de leur déclaration fiscale. Cette permanence des impôts est assurée par la Mairie de Bernex, en collaboration avec l'Hospice Général.

Les inscriptions du 1er février au 30 avril ainsi que les informations au sujet des pièces justificatives à fournir peuvent être obtenues auprès du CAS (Centre d'action sociale) de Bernex, tél. 022 420 40 00.

Une participation forfaitaire de CHF 30.- sera demandée par déclaration. Après le 30 mars, date butoir pour la remise de la déclaration fiscale, une taxe de CHF 10.- sera perçue par l'administration fiscale pour obtenir un délai.

Permanence juridique

Le service des Affaires Sociales de la ville de Lancy organise, sur rendez-vous, tous les mardis dès 17h30, une permanence juridique. Un avocat du Barreau de Genève vous conseille dans les domaines suivants : procédure de divorce, régime matrimonial, bail à loyer, contrat de travail, assurances, etc...

Tarif de la consultation CHF 30.-

Adresse : Avenue Eugène-Lance 3
1212 Grand-Lancy – Tél. 022 794 28 00

Services médicaux et paramédicaux

Urgences

Ambulances – Tél. 144

Hôpital Cantonal – Tél. 022 372 33 11

Centre antipoison – Tél. 145

Cabinets médicaux et paramédicaux

Dr Gilbert Geinoz,
médecine générale FMH
Route de Saint-Julien 263
Tél. 022 771 11 49

Dr Christine Liechti, psychiatre
Route de Saint-Julien 263
Tél. 022 771 39 71

Dr Brigitte Zirbs Savigny,
médecine interne FMH,
homéopathe FMH
Route de Saint-Julien 263
Tél. 022 771 26 00

M. Thierry Freléchoz,
psychologue FSP, c/o Dr Liechti
Route de Saint-Julien 263
Tél. 022 885 05 15

Physio'Perly
Route de Saint-Julien 263
Tél. 022 771 10 20

- **M. Luc Tankhimovitch**, physiothérapeute
- **Mme Claudine Crétallaz**, physiothérapeute (se déplace à domicile)
  Mobile 079 708 44 43
- **Mme Anne Mouton**, physiothérapeute
  Tél. privé 022 771 14 01
- **Mme Gaëlle Giuntini-Favre**, physiothérapeute
  Mobile 076 371 31 05

Contrôle de la tension

Chaque premier lundi du mois, de 14h45 à 16h dans la salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

Infirmière : Mme Ursula Soldan (renseignements : Mairie).

Pharmacie de Perly

Route de Saint-Julien 285
Tél. 022 771 17 92

Du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 14h à 18h30 – Samedi de 8h15 à 12h.

Mobilité

Transports publics

Ligne D : Bel-Air Perly – Vitam-Parc – Valleiry

Ligne 42 : Bernex – Carouge

Ligne 4 : Perly-Douane – Bel-Air

Noctambus 13 : Gare Cornavin – Perly-Certoux, le vendredi et samedi soir, prix unique du billet CHF 3.- Abonnement TPG valable.

Renseignements : www.tpg.ch

Les horaires des lignes D, 42 et 4 sont distribués en début d'année et disponibles à la Mairie.

Subvention aux abonnements juniors annuels aux TPG et CFF

Une participation communale de CHF 100.- est accordée pour tout abonnement annuel TPG ou CFF conclu ou renouvelé pour les juniors domiciliés sur la commune de Perly-Certoux.

Cette subvention est accordée sur présentation du justificatif du paiement de l'abonnement et en se présentant au secrétariat de la Mairie.

Tickets journaliers CFF

Deux tickets journaliers valables dans tout le rayon de validité de l'abonnement général des CFF (incluant cars postaux, bateaux et la plupart des transports publics en Suisse) sont disponibles pour chaque jour de l'année au secrétariat de la Mairie au prix de CHF 40.- le ticket. Ni repris ni échangés.

Par ailleurs, les CFF proposent une action de billets dégriffés. Il s'agit de billets à prix sacrifié qui sont vendus exclusivement sur leur site Internet, www.cff.ch, sous l'onglet « Abonnements et billets », puis rubrique « Billets Suisses ».

Car Sharing

Un emplacement pour une voiture en car sharing Mobility SA est réservé vers la Mairie. Les personnes intéressées doivent prendre leur abonnement directement auprès de Mobility SA. Conditions et mode d'emploi : www.mobility.ch

Subvention étatique pour vélos électriques

La subvention cantonale pour la promotion du vélo à assistance électrique (VAE) de CHF 250.- est distribuée par la Mairie aux personnes qui achètent un vélo à assistance électrique (VAE) ou un kit neuf pour installer une assistance électrique sur leur vélo. Cette subvention est également accordée lors de l'achat d'un cyclomoteur ou d'un motocycle (scooter) électrique neuf.

Les personnes intéressées doivent présenter la preuve d'achat du vélo ou du kit à la Mairie pour bénéficier de la subvention.

Service d'accompagnement « Mobilité pour Tous »

Si votre mobilité est réduite par un handicap temporaire ou permanent et que vous ne pouvez vous déplacer sans aide, les TPG vous proposent un service d'assistance personnalisé. Ce service gratuit, créé en partenariat avec la Fondation Foyer-Handicap, s'inscrit dans la politique globale d'accessibilité voulue par les TPG.

Attention : ce service ne concerne pas les personnes en chaise roulante. Ces dernières doivent s'adresser à la fondation Foyer-Handicap pour planifier leur demande de transport.

En quoi consiste le service « Mobilité pour tous » ?

Un accompagnateur ou une accompagnatrice au bénéficie d'une formation spécialisée vient vous chercher à pied à votre domicile à l'heure convenue lors de votre réservation.

Il ou elle vous aide à prendre votre titre de transport. Il ou elle vous assiste tout au long du trajet, jusqu'au retour chez vous.

Ce service concerne essentiellement les accompagnements chez un médecin, un dentiste, à l'hôpital etc… mais n'est pas à considérer comme un accompagnement pour faire les courses ou autres.
(Voir la rubrique « Social », p. 7)

Coût du service
Ce service d'accompagnement est gratuit en dehors du coût du titre de transport TPG.

Disponibilité du service
Du lundi au vendredi de 8h à 18h (sauf jours fériés)

Réservation au 022 328 11 11 :
Faites connaître vos besoins spécifiques, 48 heures avant votre déplacement, du lundi au vendredi de 8h à 13h et de 14h à 17h.

Environnement

Ordures ménagères

Tous les mardis et vendredis.

Déchets verts de jardin et organiques

Tous les lundis après-midi

- Branchages : en fagots ficelés
- Gazon, feuilles et autres déchets verts de jardin : sacs verts appropriés.
- Déchets compostables : les amener aux sites **ESREC**.

Papier

Le deuxième et le dernier mardi de chaque mois.

Verre

Le dernier mardi de chaque mois.

Ferraille et objets encombrants

Un samedi par mois. La date exacte de la levée est publiée dans le Petit Perlysien.

Ces levées commençant tôt le matin, il est préférable de sortir les objets la veille au soir.

Pour les roues, les déjanter au préalable. Pas de gravats (par ex. brique, plot en béton etc...).

Toutes ces levées sont effectuées par :

Chevalley Transports SA, concessionnaire

1233 Lully – tél. 079 626 87 47

En dehors des dates et lieux prévus sur la commune pour l'évacuation de vos déchets ménagers et/ou spéciaux, nous vous rappelons que vous pouvez vous rendre dans l'un des deux **ES**pace de **REC**upération suivants :

ESREC de la Praille
Av. de la Praille 47
1227 Carouge

ESREC du Nant de Châtillon
Route d'Aire-la-Ville
1233 Bernex

Ouvert du lundi au vendredi
de 14h30 à 19h30 et
samedi-dimanche de 9h30 à 17h

Les objets encombrants et les déchets triés sont **acceptés gratuitement pour les particuliers.**

Déchetterie communale

Vous trouverez des containers au fond du parking de l'église, route de Certoux, pour récupérer :

- Le verre
- Le papier
- Les déchets verts de jardin
- Les boîtes de conserve (en fer blanc)
- Les boîtes en aluminium (boîtes de soda, de bière, etc.)
- Les bouteilles en PET
- Les huiles usées :
  - Les huiles minérales (huiles de vidange de moteurs, par ex.)
  - Les huiles végétales (huiles de friteuses, par ex.)
- Les piles usagées **(attention! Pas de batteries de véhicules)**
- Les capsules Nespresso
- Les vêtements usagés (collecte caritative).
- Les ordures ménagères
- Les objets encombrants

Heures d'ouverture de la déchetterie

Afin de préserver la tranquillité du voisinage, nous vous prions d'observer les horaires suivants pour apporter vos déchets :

- Du lundi au vendredi : de 7h à 20h
- Samedi, dimanche et jours fériés : de 9h à 18h

Pour la satisfaction de tous, la déchetterie doit rester propre.

Nous espérons que ce lieu contribuera à la sauvegarde de notre environnement en facilitant une évacuation sélective de nos déchets.

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour déposer chaque type de déchet dans le container correspondant et ne rien laisser traîner aux alentours. Nous vous remercions d'avance de respecter ces consignes.

Taille des haies

(Loi sur les routes L1.10 art. 70 à 76)

Il est rappelé aux propriétaires, locataires ou fermiers, qu'ils sont tenus de couper à une hauteur de 4m50 au-dessus du sol les branches s'étendant sur la voie publique (routes cantonales, chemins communaux ou privés).
Les haies doivent être taillées à 2m de hauteur et ne pas empiéter sur la voie publique.

Dans les courbes, à l'intersection des routes ou lorsque la circulation l'exige, le Département de l'Intérieur, de la Mobilité et de l'Environnement peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies, voire la suppression.

Chardons et mauvaises herbes

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par les chardons et autres mauvaises herbes sont tenus de les nettoyer avant le 30 juin, conformément à l'article 1) de la loi sur les cultures et les fonds ruraux. (M 2 10 art. 1)

Passé ce délai, la commune procédera d'office à ces travaux aux frais des propriétaires. Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Chenilles processionnaires du pin et du chêne

Il est rappelé aux propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins ou des chênes qu'ils doivent les débarrasser de leurs nids de chenilles et brûler ces derniers.

Il est indispensable que ces nids soient détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers jours du printemps.

Les arbres doivent être nettoyés jusqu'au 31 mars de chaque année. Ensuite, des peines de police peuvent être prononcées, sans préjudice d'éventuelles demandes de dommages-intérêts.

Tondeuses à gazon et souffleuses à feuilles

Le règlement sur la tranquillité publique interdit l'usage des tondeuses à gazon et des machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion, de 20h à 8h, ainsi que toute la journée les dimanches et les jours fériés.

L'usage des machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé **du 1er octobre au 31 janvier**. Il est en outre recommandé de respecter la tranquillité des voisins, notamment entre 12h et 14h.

Enfance et Jeunesse

École enfantine et primaire

Route de Certoux 35
Tél. 022 721 02 30

Directeur d'établissement :
M. Cédric Sénebier

Concierge : M. Ricardo Soares
Tél. 022 771 17 59

Association des restaurants scolaires

Présidente : Mme Karine Dachroune

kdachroune@yahoo.com

Répondeur pour annoncer les absences :
Tél. 022 721 02 35.

Animation parascolaire

G.I.A.P. (**G**roupement **I**ntercommunal pour l'**A**nimation **P**arascolaire)

Encadrement des enfants du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h à 18h.

Répondeur pour annoncer les absences :
Tél. 022 721 02 42.

Association du jardin d'enfants et garderie « Les Moustiques »

Chemin des Vignes 1
Tél. 022 771 23 20
E-mail : lesmoustiques.perly@gmail.com

Présidente : Mme Cécile Fournier
Tél. 078 631 72 24

Garderie (2 à 4 ans), lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30*

Jardin d'enfants (3 à 4 ans), lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30*

* Ces horaires sont indiqués sous réserve de modifications ultérieures.

Familles d'accueil (Mamans de jour)

« Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Genève sud-ouest » (AFJ-GSO)

Avenue Vibert 25
1227 Carouge
Fax 022 342 05 45
www.accueil.familial-geneve.ch

Tél. 022 342 05 28
Lundi, mardi de 14h à 16h
Jeudi, vendredi de 9h à 11h

Accueil des membres : mardi de 9h à 11h (sauf vacances scolaires)

Centre aéré

Le centre aéré accueille en été les enfants ayant terminé leur 1ère primaire (Harmos) jusqu'à la fin de leur 8e primaire (Harmos)

TU HABITES LA COMMUNE DE PERLY-CERTOUX ET TU ES UN ENFANT, UN ADO OU UN JEUNE ADULTE ?

La Mairie t'offre les prestations suivantes >>>

IMPULSION « EMPLOI JEUNES » (16-25 ans)

Afin de soutenir les démarches des jeunes de la commune et faciliter leur accès à un emploi rémunéré, la Mairie a décidé de participer financièrement au coût salarial du jeune, à raison de 30 % du salaire pendant au maximum les 200 premières heures du contrat.

Pour cela, il faut simplement présenter à ton employeur un formulaire que tu trouves à la Mairie. Si ton employeur est intéressé, il prend contact avec la Mairie.

TPG (6 – 24 ans)

La Mairie propose de te rembourser ton abonnement général junior des TPG et CFF à hauteur de CHF 100.- par année. Il te suffit de passer à la Mairie avec la preuve d'achat de ton abonnement.

La Mairie, en collaboration avec la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FAS'e), te propose les animations suivantes à l'Espace 267 (267, rte de St-Julien) :

ACCUEIL LIBRE (contact aux heures d'ouverture : Aurore Alder, tél. 079 296 96 08)

8-18 ans : mardi de 16h à 19h

8-12 ans : mercredi de 11h à 17h15

12-18 ans : vendredi de 19h à 22h avec une proposition d'un repas chaud

De temps en temps, des sorties sont prévues le week-end.

SOIRÉES ANNIVERSAIRE (avec encadrement et animations)

Tu as entre 8 et 12 ans. Tu peux alors fêter ton anniversaire à l'Espace 267 avec tes amis, le mardi soir entre 19h à 21h.

GESTION ACCOMPAGNÉE

Tu as entre 16 et 25 ans. Tu peux bénéficier d'un local pour retrouver tes amis. Pour cela, il te suffit de signer une convention avec la Mairie et la FAS'e et d'en respecter les conditions.

PETITS JOBS

Tu as entre 15 et 25 ans. La Mairie et la FAS'e proposent des petits jobs (affichage, nettoyage, tris des déchets, coursier…)

Si tu veux plus de renseignement sur ces activités, tu peux contacter Aurore Alder pendant les heures d'ouverture de l'accueil libre au 079 296 96 08.

Les repas et les goûters sont fournis par le centre aéré. Les tarifs sont progressifs en fonction de l'échelle des revenus des parents.

L'ouverture des inscriptions est publiée en avril – mai dans le Petit Perlysien.

Renseignements :
Danièle Moreau – Tél. 078.604.24.66 ;
Laura Corradin – Tél. 022 771 07 61
dès 18h.

Poste

Route de Certoux
Tél. 058 454 00 52 – 0848 88 88 88

Horaires : du lundi au vendredi,
de 8h à 12h et de 14h à 18h,
le samedi de 8h30 à 11h

E-mail : 125800@post.ch

Paroisses et offices religieux

Communauté catholique

Unité pastorale « Les rives de l'Aire »

Paroisses de Perly-Certoux
Plan-les-Ouates – Grand-Lancy
www.up-rives-de-laire.com

Secrétariat : 41, chemin des Palettes,
1212 Grand-Lancy

Tél. 022 706 10 80
E-mail : plan-les-ouates-perly-certoux@cath-ge.ch

Chapelle catholique St-Jean-Baptiste
Route de Certoux 59.

Office religieux à Perly, le samedi à 18h.

Pour des renseignements et souhaits d'un contact individuel :

Philippe Matthey, Curé :
Tél. 079 639 94 89
E-mail : philippe.matthey@cath-ge.ch.

Père Pierre Donnet, prêtre auxiliaire :
Tél. 079 204 36 88
E-mail : pierredonnet@bluewin.ch

Chapelle catholique de Perly

Catherine Menoud, assistante paroissiale :

Tél. 079 772 74 16
E-mail : catherine.menoud@cath-ge.ch

Pour l'intendance de la chapelle :

Mme Laurette Gigon
Tél. 022 771 15 36

Mme Sylvane Chabbey
Tél. 022 771 29 93
E-mail : sylvane.chabbey@bluewin.ch

Mme Marie-France Faist
Tél. 022 771 24 50

Paroisse protestante

Communes de Plan-les-Ouates, Perly-Certoux et Bardonnex

Temple et Maison de Paroisse
Rte de St-Julien 173
1228 Plan-les-Ouates
info.plo@protestant.ch

M. Etienne Sommer, pasteur
Tél. 022 771 15 43
etienne.sommer@protestant.ch

Service religieux à Plan-les-Ouates, le dimanche à 10h.
(voir journal « Partage »)

Culte de l'enfance et garderie – Animation biblique

Présidente du Conseil de Paroisse :
Mme Françoise Assimacopoulos
Tél. 022.794.58.47
fassima@vtx.ch

Culture et Loisirs

Chéquier-Culture

La commune de Perly-Certoux participe depuis 2011 à la mesure d'accès à la culture pour tous baptisée « Chéquier-Culture », mise en place par le Département de la Culture de la Ville de Genève. Le Chéquier-culture compte six chèques de 10 francs offerts, qui peuvent être employés individuellement ou cumulés dans leur totalité. Il permet ainsi de réduire le prix de spectacles, concerts, festivals, expositions ou encore séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaire culturels participant à l'opération. Il est proposé aux personnes domiciliées sur la commune âgées de 21 ans à 64 ans, qui ne sont ni étudiantes, ni chômeuses, ni au bénéfice d'une rente AI, mais qui bénéficient du subside A, B ou H (100%) du Service de l'assurance-maladie. Le titulaire peut désormais inviter quelqu'un avec son chéquier-culture, à condition d'être également présent à l'événement culturel.

Informations complémentaires :
www.ville-geneve.ch/culture

Bibliobus

Quelque 4000 ouvrages dans tous les genres littéraires, pour enfants et adultes, roulent jusqu'à vous. Parking derrière la Mairie, le jeudi de 15h à 18h **tous les quinze jours.**

www.ville-ge.ch/bmu/fr

Petit Perlysien

Journal local mensuel indépendant

Case postale – 1258 Perly
E-mail : info.perly@gmail.com

Administration, renseignements et rédaction : M. Robert Dudley-Martin
Tél. 022 771 18 74 ou 079 750 53 79.

Gymnastique seniors Genève

Tous les lundis à la salle omnisports, de 13h30 à 14h30, « Mieux-être du dos » ; de 14h30 à 15h30, cours de gymnastique

Renseignements : Mme Sylvia Diederichs-Rupp – Tél. 022 343 00 49.

Sociétés et groupements communaux

Artal

Mme Sophie Serrano, Présidente
Mobile 076 589 34 05

Association des amis du four à pain

M. Pierre Rouher, Président
Tél. 022 771 31 97

Association de Capoeira : Arte e Cultura

Mme Célia Blatter Barros da Silva, Présidente
Mobile 078 611 93 64

Association du Marché de Noël de Perly-Certoux

Mme Maureen Mathey, Présidente
Tél. 022 771 39 96

Association Perly Rock

M. Marco Venturi, Président
mventuri@bluemail.ch
Tél. 079 298 79 88

Badminton Club

Mme Fabienne Margairaz, Présidente
Tél. 079 611 55 69
www.bcperlycertoux.org

Bu Jutsu Ryu

Mme Karine Imboden, Présidente
Mobile 079 444 37 79
http://sites.google.com/site/bujutsugeneve/

Certoux Bouge

Organisation de manifestations et d'animations dans le village de Certoux

M. Patrick Ricca, Président
Tél. 022 771 10 40

Chanson du Val de l'Aire

Mme Andrée Chervet, Présidente
Tél. 022 771 24 00

L'Ère des Belles

Organisation d'activités culturelles

Mme Marie-France Blanchard, Présidente
Tél. 022 771 03 28

Football Club

M. Alain Moscatello, Président
alain.moscatello@gmail.com

Stade : Tél. 022 771 36 69
Secrétariat : Tél. 022 771 36 70
le mardi dès 18h30

Collégiale du groupe des Aînés

Mme Andrée Chervet
Tél. 022 771 24 00

Groupe des archives de Perly-Certoux

Rassemble et préserve tous objets et documents concernant la vie villageoise

Renseignements :
M. Raymond Droz
Tél. 022 771 26 57 ;
M. Joseph Deschenaux
Tél. 022 731 36 29

Groupe Théâtral « Perly sur Scène »

Mme Corinne Baudet, Présidente
Tél. 022 771 44 56

Hippocampe-Club

Cours de natation pour bébés, enfants, adultes – Gym aquatique

M. Jacques Delieutraz, Président
Piscine : Tél. 022 721 02 45 (dès 17h)

Horaires des cours à disposition au secrétariat de la Mairie

Ju-Karaté-Do

Cours pour enfants et adultes

M. Jacques Kertesz, Président
Tél. 022 771 17 26

Les Artisans

Regroupement d'artisans et organisation d'expositions

M. Armand Richard, Président
Tél. 022 771 37 62

Les Dames Paysannes

Mme Andrée Chervet, Présidente
Tél. 022 771 24 00

Les Musiciens du Léman

Animations musicales, bals

M. Bernard Guillet, Président
Tél. 022 342 03 19

Poterie « La Girelle »

Mme Anne-Marie Goetschmann, Présidente
Tél. 022 771 20 66

Société d'Equilibre Corporel (Gym & Yoga)

Mme Jeanine Hottelier, Présidente
Tél. 022 771 24 33

Société de Gymnastique de Perly-Certoux

Cours de gymnastique pour enfants

Mme Prisca Wasem, Présidente
Tél. 022 771 30 23

Société de Gymnastique « Les Sauterelles »

Cours de gymnastique pour dames

Mme Julia Warpelin, Présidente
Tél. 022 771 30 12

Solidarité Perly-Certoux

Groupe de bénévoles, accepte et redistribue tout type de don

Mme Marie Odile Cottet, Présidente
Tél. 022 300 17 62
Renseignements : Mme Andrée Chervet
Tél. 022 771 24 00

Tennis-Club

M. Mark Smith, Président
www.TCPC.ch
Tél. 076 513 39 32

Tennis de Table – CTT « La Lissole »

M. Julien Mégevand, Président
Tél. 022 771 37 60

Économie

Taxe professionnelle

Les personnes physiques, même non inscrites au Registre du commerce, exerçant une activité lucrative ou exploitant une entreprise commerciale sur la commune de Perly-Certoux ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative sur le territoire communal par le biais d'un siège ou d'une succursale (établissement stable), sont tenues de s'annoncer à la Mairie en vue de l'assujettissement à la taxe professionnelle régie par la loi sur les contributions publiques (art. 301 à 318c) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12a à 13a).

Pour toute demande :
par courrier à la Mairie ou par e-mail à taxe@perly-certoux.ch.

Entreprises établies sur la Commune

Plus de 200 entreprises sont établies à Perly-Certoux, représentant quelques 1100 emplois (Equivalent Temps Plein ou ETP). Les trois secteurs sont chacun bien représentés : agricole, industriel et de service.

La liste de toutes les entreprises établies sur la commune se trouve sur le site du Registre du commerce du canton de Genève : http://rc.ge.ch/ecohrcmatic/

La liste ci-dessous propose les entreprises qui offrent des prestations aux particuliers.

Architectes

Pierre A. LAMBERT
Architecte et designer
Chemin du Village 9 bis
Tél. 022 771 19 42
Fax 022 771 19 38
E-mail : pal@pljperly.ch

J. SERRANO SA
Atelier d'architecture
Route de Saint-Julien 292
Tél. 022 771 42 11

Architecte / Constructions en bois

MERGEL & COMPAGNONS Sàrl
Chemin du Village 31
Mobile 076 202 11 96
E-mail : frdyvonne@gmx.de

Arrosage (installation d')

AQUA-Z SA
Route de Certoux 164
Tél. 022 771 19 16
Fax 022 771 41 09

Beaux-Arts

PERIER KESSI Anne
Fournitures scolaires et beaux-arts
Chemin du Village 19 b
Tél. et Fax 022 771 17 21
Mobile 078 801 44 49
E-mail : kessi.perier@sunrise.ch

Bien-être

O'naturel
Centre esthétique – Institut de beauté – Médecine esthétique
Route de Saint-Julien 263
Tél. 022 771 37 00

Boulangerie-Pâtisserie

Kallis'Thé
Boulangerie-Pâtisserie de Perly
Route de Saint-Julien 285
Tél. 022 771 21 81

Bureau géologique et géotechnique

IHS GLOBAL SA
Chemin de la Mairie 24
Tél. 022 721 17 17
Fax 022 721 19 19

Clefs – Serrurerie

CLEFS DRAC SA
Dépannage Rapide Après Cambriolage, 24h sur 24h
Route de Saint-Julien 285
Tél. 022 771 38 00
Fax 022 771 44 53

Comestibles – Traiteur

VOLAILLES IMPORTATION SA
Grossiste en volailles, gibier et plats cuisinés
Chemin des Mattines 20
Tél. 022 885 95 85
Fax 022 885 95 75

Marché des Mattines
Produits et légumes frais, Blondin frères
Horaires : lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30, samedi de 8h30 à 12h30.

Œufs frais, Ruth Hottelier
Route de Base 148
Tél 022 771 26 42 (répondeur)

Déménagement

C&C – Moving & Home Services
Déménagements, rénovations,
électricité, peinture
Tél. 022 771 37 30
Fax 022 771 37 34

Divertissements

ANIMATION POUR TOUS Sàrl
Organisations de Fêtes pour adultes
et enfants
Route de Certoux 35
Tél. 022 771 17 59
Mobile 076 433 02 73
E-mail : animationpourtous@bluewin.ch

Marzan Prod
DJ Professionnel & Technicien –
Location de matériel – Sonorisation –
Eclairage – Vidéo
Jean Lostebiends
E-mail :marzanprod@gmail.com
Tél. 079 427 46 22

Édition

Éditions des sables
Chemin des Mollex 1
Tél. + Fax 022 771 29 14
E-mail : ed.des.sables@bluewin.ch

Fiduciaires

Fiduciaire roulin
Chemin de la Mairie 24
Tél. 022 771 23 14
Fax 022 771 25 75
E-mail : patrick.roulin@bluewin.ch

HORIZON VSC
Tél. + Fax 022 771 33 80
E-mail : horizon@iprolink.ch

Fournitures de bureau

LYRECO SA
Route de Saint-Julien 275
Tél. 022 771 01 01
Fax 022 721 01 10

Graphisme

j-p Ed meyer et Ab'Aigre
Illustration, multimédia, site internet
Case postale 66
Tél. 022 771 37 09
Fax 022 771 37 07
E-mail : abaigre@mac.com

Horticulture

ETHENOZ et Cie
Chemin des Catons 6
Tél. 022 771 05 05
Fax 022 771 14 82

Magasin de fleurs
Route de Saint-Julien 299
Tél. 022 771 24 02
Fax 022 771 05 03

Bouvard Fleurs
Vente aux particuliers
Route de Base 74
Tél. 022 794 73 12
www.bouvard-fleurs.ch

Hôtellerie

HÔTEL DE PERLY
Route de Saint-Julien 304
Tél. 022 771 21 49

Informatique

APPLIGEST SA
Gestion informatique d'entreprise
Route de Saint-Julien 273
Tél. 022 885 95 15
Fax 022 885 95 19

Ingénieurs

CHARPENTE CONCEPT SA
Bureau d'Ingénieurs
Route de Saint-Julien 288bis
Tél. 022 721 10 00
Fax 022 721 10 01
Mobile 079 213 54 67
www.charpente-concept.com
E-mail : contact@charpente-concept.com

FISCHER C.
Bureau d'Ingénieurs civils
Tél. 022 885 95 20
E-mail : info@c-fischer.ch

TESSARI Mauro
Études en serrurerie, construction métallique, bardage
Tél. 022 300 07 12
Fax 022 300 09 68
Mobile 079 202 49 81

Installations sanitaires–Ferblanterie

CHEYROUX Sanitaire
Énergies propres
Chemin du Village 3
Tél. et Fax 022 788 34 45
Mobile 076 441 39 45
E-mail: info@cheyroux.ch

Etablissement HARBA S.A.
Route de Saint-Julien 275
Tél. 022 771 46 71
Fax 022 771 46 72

Claude MARECHAL
(succ. Marc Zwahlen)
Route de Saint-Julien 275
Tél. 022 771 33 17
Fax 022 771 34 27

Isolation

DP Isolations SA
calorifugeage isolation thermique
Route de Saint-Julien 275
Tél. 022 771 44 20
Fax 022 771 44 24
Mobile 079 607 83 76

Jardinier – Paysagiste

SOLDAN Sàrl
Chemin des Mollex 45
Tél. 022 771 12 72
Mobile 079 683 75 91

Tabac, journaux, loteries

« Chez Nuhi »
Route de Saint-Julien 282
Tél. 022 771 14 15

Luminaire

CI GROUP EXPLOITATION SA
Département LUMIVERRE,
magasin d'usine ouvert au public
Route de Saint-Julien 261
Tél. 022 721 10 20
Fax 022 721 10 22

Mécanique agricole–Motoculture

MB - Michel BLONDIN
atelier mécanique, construction
Route de Certoux 164
Tél. 022 771 19 16
Fax 022 771 41 09

Didier TSCHUDI
Vente et service après-vente
machines de jardin
Route de Saint-Julien 281
Tél. et Fax 022 771 00 70

Garages – Mécanique autos – Carrosseries – Vente automobiles

BERNARD AUTOMOBILES SA
(vente de voitures neuves et
d'occasions)
Route de Saint-Julien 298
Tél. 022 885 06 60
Fax 022 885 06 63

CARROSSERIE B.M.
BOSCARDIN Jean-Louis
Route de Saint-Julien 255
Tél. 022 771 39 55
Fax 022 771 13 25

CARROSSERIE BURGISSER Jean-Marc
Route de Saint-Julien 255
Tél. 022 771 39 59

CARROSSERIE DE PERLY
JANIN Gérard
Route de Saint-Julien 292
Tél. 022 771 18 27
Fax 022 771 12 46

CARROSSERIE ROSSI Daniel
Route de Saint-Julien 255
Tél. 022 771 38 70
Fax 022 757 18 01
Mobile 079 625 32 46

GARAGE BOURGEOIS SA
Agence officielle Ford
Route de Saint-Julien 298
Tél. 022 771 10 95
Fax 022 771 17 67

GARAGE GERVAIX Christian
Route de Saint-Julien 255
Tél. et Fax 022 771 22 23

GARAGE DES ROIS SA
VALLIN Cédric, vente et réparations
Route de Saint-Julien 264
Tél. 022 771 39 19
Fax 022 771 40 93

GARAGE trophy
Parc d'occasions, électricité,
mécanique, carrosserie
Route de Saint-Julien 255
Tél. et Fax 022 771 28 29

Lits

LITERIE CONCEPT GENÈVE
Route de Saint-Julien 283
Tél. 022 771 14 64
Fax 022 771 14 76

Menuiserie-ébénisterie

JEMMELY René Sàrl
menuiserie, ébénisterie, agencement,
restauration de meubles
Route de Saint-Julien 255
Tél. 022 771 44 74
Fax 022 771 44 90
Mobile 079 606 30 60

PEILLONNEX André, menuiserie
traditionnelle, menuiserie en meubles
Route de Saint-Julien 293b
Tél. 022 771 18 82

Peinture – Papiers peints

CI GROUP EXPLOITATION SA
Département MARTIN & CIE SA
Gypserie, faux plafonds, staff, cloisons
Route de Saint-Julien 261
Tél. 022 721 10 30
Fax 022 721 10 33

CI GROUP EXPLOITATION SA
Département NOBILE & CIE SA
Peinture, papiers peints, décoration
Route de Saint-Julien 261
Tél. 022 721 10 40
Fax 022 721 10 44

Professeurs de musique

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre
Initiation musicale, formation musicale, cours de violon, guitare, flûte traversière et flûte à bec, piano
Centre de Perly, chemin des Vignes 1
Tél. 022 771 30 36

Inscriptions en ligne :
www.conservatoirepopulaire.ch
informations :
mcpapillon@cpmdt.ch
Tél. 022 343 35 42

MARGUET Yves
cours de musique, basse, contrebasse, solfège
Route de Base 90
Tél. 022 731 69 54
Mobile 079 502 62 78

Régie, agent immobilier

Compagnie foncière du Genevois
M. Frédéric HARDER
Tél. et Fax 022 771 38 18
Mobile 076 444 31 91
E-mail : info@fonciere.ch

Restaurants

Al Castellino
Restaurant-Pizzeria
Route de Saint-Julien 278
Tél. 022 771 11 98
Fax 022 771 12 03

Café de Certoux
Route de Certoux 133
Tél. 022 771 10 32
Fax 022 771 28 43

Chez Renato
Restaurant-pizzeria
Route de Saint-Julien 282
Tél. 022 771 45 19

Secrétariat

Nomade-Office
ORSAT Véronique
Comptabilité, traductions, conseils en organisation
Tél. 022 771 09 90
Fax 022 771 09 91
Mobile 079 663 35 83

Stations-Service et Auto-Shops

STATION FANIRO Sàrl
« Station-Service Ben's »
Ben Slimane
Route de Saint-Julien 274
Tél. 022 771 17 77

TAMOIL Service
Station de Perly
Route de Saint-Julien 289
Tél. 022 771 16 36
Fax 022 771 36 59

STATION TAMOIL
« Jura »
Mini-market et café, relais discount
DE FORTE Antonio
Route de Saint-Julien 286
Tél. 022 771 27 43 – Fax 022 771 40 80

STATION BP
« Jura »
CENTONZE Emanuele
Route de Saint-Julien 268
Tél. 022 771 50 80

COOP Station
Shop
Route de St-Julien/Ch. De Champ-Budin 1

Stores – Vitrerie

ATELVERRE-IMPERATORI SA
Route de Certoux 155 – CP 17
Tél. 022 771 26 65
Fax 022 771 37 94

Tapissier-décorateur

DÉCOR AU LOGIS
Route de Certoux 120
Tél. 022 771 41 05
Fax 022 771 42 61
Mobile 079 584 44 52
E-mail: besson@dldeco.ch

Transports de personnes handicapées

Aude Ruffin Arnold
Route de Saint-Julien 297
Mobile 079 606 27 60
Fax 022 771 12 34

Vélos électriques (et réparations de vélos toutes marques)

ECOBIKE-SHOP
Chemin des Eculets 3
Mobile 079 778 19 61
E-mail: info@ecobike-shop.com
www.ecobike-shop.com

Ventilation – Climatisation

SPAGGIARI SA
SPAGGIARI Serge
Route de Saint-Julien 255
Tél. 022 771 38 78
Fax 022 771 42 96

BVB ENERGIES SA
Route de Saint-Julien 275
Tél. 022 771 07 72
Fax 022 771 07 73

Viticulture

« DOMAINE DE QUEDAN »
BOUVIER Xavier
Chemin du Village 44
Tél. 022 771 44 68

Divers

Raccordement à internet

Les habitants qui souhaitent bénéficier d'un raccordement à internet doivent le faire par le biais de leur ligne téléphonique ISDN ou ADSL.
La commune de Perly-Certoux n'est pas dotée du téléréseau

Votre chien

Médailles de chiens : Suite aux changements apportés à la loi sur les chiens M 3 45 (LChiens) et à son règlement d'application M 3 45.01, les médailles de chiens sont désormais délivrées par la Mairie pendant toute l'année.

Les détenteurs de chien ont l'obligation d'acquérir la marque de contrôle officielle avant le 1er avril de chaque année.

Les pièces à présenter sont :

a. Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données ANIS
b. Attestation d'assurance responsabilité civile pour 2012 et spécifique pour détenteurs de chiens
c. Certificat de vaccinations avec vaccin contre la rage (obligatoire) en cours de validité.
d. Attestation du suivi du cours théorique ou justificatif de sa dispense délivrée par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)
e. Attestation de suivi de cours pratique ou le justificatif de sa dispense délivré par le SCAV.

L'impôt cantonal sera directement facturé via un bordereau envoyé par l'administration fiscale cantonale. A noter que la commune ne prélève pas l'impôt communal sur les chiens.

Comportement du chien : Tout détenteur de chien doit prendre les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse pas lui échapper ou nuire au public. Il convient de tenir son chien en laisse dans les espaces publics, dans les aires de jeux d'enfants ou sur les terrains de sports. **Les chiens sont interdits dans les préaux scolaires. (M 3 45 1 art 13)**

En zone agricole, il est interdit de laisser les chiens pénétrer dans tout type de culture, y compris les vignes et les surfaces de compensation écologique quel que soit leur stade de développement. En forêt, la tenue des chiens en laisse est obligatoire du 1er avril au 15 juillet ; le reste de l'année, ces derniers doivent être gardés sous la stricte maîtrise de leur maître pour éviter toute divagation. Le non-respect de ces dispositions peut entraîner les sanctions prévues par la loi sur la faune, la loi sur les forêts et les règlements sur la police rurale. (Loi sur les chiens M 3 45 1)

http://www.perly-certoux.ch

COMMUNE DE
PERLY–CERTOUX

INFOS PRATIQUES 2013-2014